

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 37 (1901)
Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

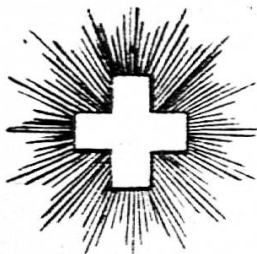
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'opinion de Ibsen sur les instituteurs. — Cartes historiques. — Pensées. — Chronique scolaire : Carte murale de la Suisse, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud. — Partie pratique : Le premier enseignement du calcul (suite). — Leçon de choses : Le roseau. — Récitation. — Agriculture : Assollement, labour. — Gymnastique.*

L'OPINION DE IBSEN SUR LES INSTITUTEURS

Un écrivain français a eu récemment une longue interview avec Ibsen, le grand dramaturge norvégien. Le sujet de l'entretien, c'était « les devoirs » ou plutôt « le bonheur de l'instituteur ».

Personne mieux que Ibsen n'a étudié les questions d'éducation humaine. Depuis les *Revenants* jusqu'au *Canard sauvage*, depuis la *Maison de poupée* jusqu'à *l'Ennemi du peuple*, son théâtre tout entier n'est qu'une vaste et belle leçon qui nous édifie surtout par la pitié, la clémence et la tolérance qu'elle respire.

Le poète norvégien mérite donc d'être attentivement écouté quand il parle des questions d'enseignement, c'est-à-dire de la direction de l'avenir social.

Voici, d'après le *Manuel général de l'Instruction primaire*, le résumé de l'entretien :

La fonction d'Instituteur m'apparaît comme une des plus belles, peut-être comme la plus belle de toutes, non-seulement pour sa dignité même, mais pour la diversité des occupations qu'elle comporte et la variété des joies qu'elle procure.

« Et d'abord, quel est celui d'entre nous qui n'a pas fait ce rêve d'être instituteur dans un village de la montagne ou de la côte ! La petite maison d'école est le centre intellectuel de ce groupement modeste. L'instituteur est honoré comme un maître. Il ne tient qu'à lui d'être aimé comme un ami.

« La tâche reste lourde, je le sais. Mais quoi ! c'est le poids même de la tâche qui donne du prix à l'existence.

« Aussi bien, n'y a-t-il pas des heures, des journées et même des mois de repos pour l'Instituteur ? Suivant son goût, il peut lire et relire les livres que, nous autres, nous avons à peine le temps de feuilleter ; il peut faire de longues promenades dans la campagne ; il peut se livrer à certains divertissements irréprochables et si utiles, tels que la minéralogie, l'entomologie, la botanique, l'ichthyologie, — et même à l'ichthyologie mise en pratique, qui est la pêche.

« Certes, dans ses rapports avec les hommes, jeunes ou vieux, l'Instituteur

rencontre parfois des difficultés. Si petit qu'il soit, un groupement humain contient, en puissance, toutes les querelles qui agitent les grandes villes. Le moindre conseil municipal présente à l'observateur, comme en un microcosme, l'image de tous les ouragans oratoires qui se déchainent dans les plus illustres Parlements. Mais d'abord, j'ai la conviction que l'Instituteur parvient toujours, s'il le veut, à se tenir à l'écart de la plupart des troubles.

« Le soir venu, il n'a qu'à ouvrir sa fenêtre, dans le calme d'une belle nuit. Tout de suite, il comprendra le bon conseil de tranquillité que la nature ne refuse jamais à l'homme.

Il n'y a pas de fonction sociale qui favorise davantage la *vie intérieure*, la seule vie qui mérite pleinement d'être vécue !

« La variété de l'enseignement semble aussi un principe de joie véritable. L'enseignement primaire n'est-il pas délicieusement encyclopédique ? L'Instituteur, après avoir suivi le programme rédigé par ses chefs, pendant les heures fixées par la loi, peut ensuite aborder un à un les sujets les plus captivants. Aujourd'hui, il expliquera quelque matière d'agriculture ou d'horticulture, d'économie domestique ou même politique. Demain, il fera la lecture d'un poème clair et beau, ou bien il apprendra aux enfants une de ces anciennes chansons qui, musique et paroles, demeurent l'expression même de l'âme populaire. Demain, il traitera quelque sujet de morale, et, par des légendes, par des proverbes, par des anecdotes de toute espèce, il donnera à cette leçon un intérêt actuel et local à la fois. Demain, il fera interpréter à ses écoliers quelque pièce de théâtre, propre à les récréer et à les instruire...

» Que l'on ne dise pas que ces choses sont trop élevées pour un auditoire composé d'enfants ! On ne saurait croire avec quelle promptitude les enfants, les enfants des paysans ou des ouvriers, saisissent les grandes idées de morale ou de poésie, et combien ils se plaisent aux choses sublimes. Sur ces âmes vraiment neuves, toute parole pure et fière s'imprime du premier coup et pour toujours.

« En vérité, le bonheur n'est-il pas assuré à l'Instituteur, à la seule condition qu'il mette quelque méthode dans sa vie ? Qu'il fasse, par exemple, d'une façon constante, le bilan de ses efforts heureux.

— Cette année, à combien d'enfants ai-je appris à lire ? — A combien ai-je donné les principes de la science ? — A combien ai-je enseigné l'histoire, la morale ? etc.

« Accompagnés d'une brève mention, les noms des écoliers figureraient dans un livre, qui serait vraiment un livre d'or...

« Je connais sur ce point, une anecdote racontée jadis, je crois, par les journaux de France. Il s'agit d'un de vos poètes contemporains, de M. Stéphane Mallarmé, qui a charmé beaucoup d'entre vous par ses vers à la fois si énigmatiques et si précis. M. Mallarmé était, m'a-t-on dit, un homme d'une correction et d'une dignité parfaites. Il vivait modestement d'un emploi de professeur de langues étrangères dans un collège parisien. Par le prestige de sa poésie et aussi de sa personne, il exerçait une grande action sur les jeunes auteurs. Il fut même proclamé par eux « prince de la poésie française ». Or, un jour, certain de ses admirateurs, en lui faisant visite, l'interrogeait longuement sur ses œuvres inédites. Tout à coup, les yeux du poète s'arrêtèrent sur une énorme pile de papier, placée dans un coin de son appartement. — Mes œuvres inédites ! dit-il tout à coup. Tenez, les voilà ! Voilà toutes les *notes* que j'ai prises durant ma vie ». Le visiteur tressaillit. — Hé quoi ! pensa-t-il, nous allons avoir un « journal » du maître, tenu régulièrement pendant tant d'années ; une autobiographie complète et circonstanciée !... » Mais quelle ne fut pas sa surprise quand M. Mallarmé ouvrit un des dossiers entassés près de lui !. Ces *notes* étaient les *notes* de classe qu'il avait prises, durant sa vie de professeur, sur la valeur des innombrables thèmes anglais corrigés par lui.

« Enlevez à cette anecdote une ironie un peu trop mordante, et vous aurez un beau et grave sujet de méditation. Que chaque Instituteur, dès qu'il débute, commence à prendre des notes sur l'enseignement qu'il distribue et sur les âmes qui le reçoivent. Il enregistrera ainsi ses raisons de vivre et ses titres d'honneur. Et songez à ce qu'on obtiendrait en réunissant tous les *livres d'or* de tous les Instituteurs ! Ce serait le bilan intellectuel, la statistique morale, l'histoire vraie de la nation. »

Cartes historiques.

Nous connaissons tous ou presque tous l'Atlas historique suisse publié par M. Poirier-Delay, professeur à Montreux. Ne vous est-il jamais venu à l'idée de montrer quelqu'une de ces cartes à vos élèves ? Beaucoup répondront qu'ils l'ont fait avec une bonne intention : permettre aux enfants de comprendre mieux l'histoire de notre pays. Mais je suis certain que le résultat désiré n'a pas été réalisé pleinement. Ces cartes, si bonnes soient-elles, sont trop petites pour être employées avec fruit dans une classe. Il faudrait que chaque élève fût muni de l'ouvrage : la dépense serait alors trop grande ; ni les parents, ni les communes ne voudraient s'en charger.

Je n'en prétends pas moins que nos élèves devraient pouvoir se servir de cet atlas ou du moins de quelques-unes de ces cartes. N'y aurait-il pas possibilité que M. Poirier-Delay, d'accord avec son éditeur, nous préparât quelques cartes murales d'après l'atlas en question ? Il ne serait pas nécessaire de faire une carte en six feuilles comme celle de Keller ; une étendue plus restreinte serait suffisante. Ce serait, par exemple, collé sur fort carton, une feuille au recto et une au verso, quelque chose qui parle et qui soit bien visible pour toute une classe, et surtout quelque chose qui ne soit pas trop cher, afin que nous puissions les faire acheter sans trop de peine à nos autorités communales, ce qui est un point important.

On me dira qu'il existe une carte murale historique pour la Suisse ; elle est éditée par une maison de Leipzig ; les classes supérieures de Lausanne en sont dotées ; elle doit rendre des services ; seulement c'est *une* seule carte et il doit être difficile aux élèves d'y reconnaître ce qu'on peut appeler les divers aspects historiques de notre pays. Une série de cartes donnant chacune l'aspect d'une période me paraîtrait plus profitable.

On me dira aussi que M. W. Rosier prépare un manuel d'histoire suisse pour le Pays romand et qu'il ne manquera pas de placer quelques cartes dans le texte et que les élèves pourront les consulter. Mais M. Rosier nous a aussi donné des manuels de géographie où se trouvent de nombreuses cartes ; cesse-t-on pour cette raison d'utiliser les cartes murales ? Je ne le crois pas. Les unes sont le complément utile des autres. Ceci doit être vrai dans le domaine historique.

Maintenant, l'entreprise est-elle exécutable, serait-elle surtout rémunératrice ? Je ne sais, mais je suis sûr qu'elle rendrait des services. E. M.

PENSÉES

Celui qui, au lieu de s'observer lui-même, dirige sans cesse ses regards sur le monde extérieur et ses aspects changeants est un esclave du temps et de la nécessité.

Au monde extérieur, à l'empire de la matière et des choses, il faut opposer le monde intérieur, celui de la conscience.

Mon unique volonté est de devenir toujours davantage ce que je suis en réalité.

Il faut plus de courage pour pardonner une offense que pour la venger.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Carte murale de Suisse pour les écoles. — La Société de Géographie de Genève a entendu avec un vif intérêt, dans sa séance du 26 avril, l'exposé détaillé et documenté du colonel Lochmann sur la carte scolaire de la Suisse élaborée par le Bureau topographique fédéral. Une exposition cartographique très complète illustre cette conférence qui a permis aux éditeurs de se rendre compte du travail considérable qu'une carte de ce genre nécessite. Nul n'était mieux placé que le colonel Lochmann, qui a été pendant plusieurs années chef du Bureau topographique fédéral, pour raconter la genèse de cette œuvre. On sait que la carte est à la fois physique et politique; son échelle ($\frac{1}{200000}$) est la même que celle des cartes de Keller et de Ziegler, mais elle s'étend un peu plus loin dans tous les sens. Elle porte à la fois les cours d'eau en bleu, les noms et les chemins de fer en noir, les courbes de niveau en bistre, les localités, etc. Le terrain y est figuré suivant le principe le plus récent, celui des cartes dites cartes-relief, c'est-à-dire au moyen des teintes graduées et des ombres. Après plusieurs essais auxquels ont contribué en particulier M. l'ingénieur Imfeld et M. le professeur Becker, de Zurich, le Bureau topographique s'est arrêté au projet de MM. Kümmerly, cartographes à Berne. Le relief est saisissant; sous ce rapport, la carte est certainement un chef-d'œuvre. La Confédération n'a reculé devant aucun frais pour que la carte fasse honneur à notre pays. Elle a réussi, et nous pouvons dire sans forfanterie que nous avons maintenant de notre patrie une carte murale scolaire comme aucune autre nation n'en possède. L'œuvre est à peu près terminée; il ne reste plus qu'à achever l'impression de la couleur marquant les frontières. C'est dans le courant de cette année que la Confédération distribuera gratuitement aux écoles primaires, secondaires et supérieures les neuf mille cartes collées sur toile, montées sur rouleaux et vernies, qui leur sont destinées.

Une fois la carte parue, le Bureau topographique fédéral pourra pousser activement l'étude des projets en préparation depuis plusieurs années, c'est-à-dire une édition de la carte Dufour en trois couleurs — bleu pour les cours d'eau, bistre pour les montagnes, et noir — et la publication d'une carte complète de la Suisse au $\frac{1}{50000}$ et à courbes de niveau, carte dont il existe déjà toute la partie de la carte Siegfried consacrée aux Alpes.
R.

JURA BERNOIS. — Ecole professionnelle de St-Imier. — Le nouveau bâtiment destiné à l'école professionnelle est terminé. L'école de dessin pour le semestre d'hiver comptait 120 élèves. Les cours donnés sont le dessin géométrique, la théorie des projections, le dessin technique appliqué à l'horlogerie et aux métiers, le dessin à main libre. La nouvelle école répond aux exigences les plus modernes.

— **Ecole d'artisans de Delémont.** — Le premier cours de dessin organisé par la Société des artisans et maîtres d'état de Delémont a été suivi par une vingtaine d'élèves. Les résultats obtenus sont faibles encore, bien que quelques élèves ayant déjà dessiné ailleurs se soient distingués. En considération des difficultés que l'œuvre a eu à surmonter à ses débuts, il faut reconnaître que cette école a répondu à l'attente de ses fondateurs.

— **Bureau central de remplacement.** — La Direction de l'Instruction publique a organisé un bureau central de remplacement qui sert d'intermédiaire entre les offres et les demandes de remplacement. Les instituteurs et institutrices qui désirent occuper un poste de remplaçant n'ont qu'à se faire inscrire au Département en envoyant une copie de leurs brevets et certificats. Les commissions scolaires qui ont besoin de remplaçants s'adressent au même bureau.

— **Deuxièmes lectures illustrées.** — Les *Deuxièmes lectures illustrées*

destinées à la deuxième année scolaire sont en réimpression. La deuxième édition, qui est bientôt achevée, sera, pour ainsi dire, identique à la première édition.

— **Cours d'instruction pour maîtresses d'ouvrages du sexe.** — La Direction de l'Instruction publique a l'intention d'organiser, dans le Jura, vers la fin de l'été prochain, un cours d'instruction professionnelle pour maîtresses de couture. Les inscriptions sont reçues par les inspecteurs primaires.

— **Cours de gymnastique.** — Afin d'étudier le nouveau manuel fédéral de gymnastique, la Direction de l'Instruction publique a l'intention d'organiser un cours de perfectionnement. Les inscriptions sont reçues par les inspecteurs primaires.

— **Livret scolaire.** — La Direction de l'Instruction publique recommande au corps enseignant primaire et secondaire de remplir exactement le bulletin de recrutement pour les jeunes gens qui se présenteront cet automne aux examens de recrues. On sait que ce livret est obligatoire dans les écoles secondaires comme dans les écoles primaires.

— **Dictionnaire géographique de la Suisse,** par Ch. Knapp. — Cette belle publication de MM. Attinger, à Neuchâtel, est livrée à moitié prix au corps enseignant, aux bibliothèques, aux fonctionnaires qui s'abonnent par l'intermédiaire de la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne ; qui fait la différence pour ses administrés.

— **Bulletin de recrutement.** — Il arrive fréquemment que, dans les examens de recrues, l'indication de la dernière école fréquentée par le jeune homme astreint à ces épreuves est inexacte. Le Conseil d'Etat bernois, sur la proposition de la Direction de l'Instruction publique, a demandé au Conseil fédéral d'exiger à l'avenir pour chaque recrue une attestation officielle concernant la dernière école qu'elle a fréquentée. Les livrets scolaires introduits dans plusieurs cantons tiendront lieu de preuve et seront exigés. Il en est de même du bulletin de recrutement facile à contrôler et qui n'est qu'une annexe de notre livret.

Le Conseil fédéral a fait droit à cette demande et les dispositions seront prises déjà dans le prochain recrutement. Les recrues seront invitées à se présenter au recrutement munies d'une attestation officielle indiquant l'école dans laquelle ils ont terminé leur scolarité. On ne peut qu'engager les instituteurs à vouer tous leurs soins à la bonne rédaction des livrets scolaires et des bulletins de recrutement.

Ecole ménagère de Saint-Imier. — Vingt-sept élèves ont pris le cours d'un an. Cette école a suivi une marche régulière. Elle est surtout destinée aux jeunes filles allemandes qui, tout en se préparant aux travaux du ménage et de la cuisine, tiennent à apprendre le français.

Cours de cuisine à Bienne. — M. le pasteur Gétaz, au nom de la Société d'utilité publique, cherche à introduire des cours de cuisine et de tenue de ménage pour les élèves de la neuvième année scolaire. Avec 50 centimes par jour et par élève, on pourrait acheter les provisions nécessaires au diner des jeunes filles.

H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — **Armand Jossé.** — Lundi 29 avril courant, un long convoi funèbre accompagnait au cimetière de Couvet la dépouille mortelle de notre jeune collègue Armand Jossé.

Né à Noiraigue, il y fit ses classes primaires, puis, après quinze mois passés à l'École normale de Neuchâtel, il acquit le *brevet de connaissances*.

Instituteur aux Petits-Ponts pendant cinq ans environ, il y obtenait le brevet d'aptitude pédagogique, mais quittait bientôt cet endroit pour Couvet, où il venait d'être nommé instituteur de la 1^{re} classe primaire, en novembre 1898.

Envoyé par la Commission scolaire de Couvet au cours normal de Schaffhouse, il dut, après trois semaines de travail dans la section de menuiserie, quitter en hâte le cours pour regagner son chez soi. La maladie qui vient de le terrasser à l'âge de 25 ans et qui, depuis quelques mois, déjà s'était attaquée à sa robuste constitution, venait de faire de rapides progrès. Dès lors, notre jeune et brave ami ne connut plus de jours heureux et, après deux ans de souffrances souvent pénibles et cruelles, il était enlevé à l'affection de sa famille, de ses élèves et de toute la population de Couvet, dont il avait complètement conquis l'estime et la confiance.

Que son excellente mère et sa sœur dévouée reçoivent ici l'hommage de notre sympathie la plus sincère.

Qu'il nous soit aussi permis de présenter aux autorités locales et à la population de Couvet l'expression de notre respectueuse gratitude, pour la manière si noble, si généreuse, si délicate, en laquelle elles se sont comportées à l'égard de celui dont, avec elles aussi, nous garderons toujours le meilleur souvenir.

Ch. HINTENLANG.

Examens d'Etat. — La session des examens d'Etat pour le brevet primaire s'est terminée le 1^{er} mai, au soir. Vingt-deux aspirants et trente-neuf aspirantes se sont présentés aux examens. 17 aspirants et 31 aspirantes ont obtenu le brevet; ce sont : MM. Armand-François Barthoulot, Jules Favre, James-Auguste Fox, Jean Gauchat, Hermann-Albert Guinand, Paul-Edouard Humberset, Maurice-Edgar Montandon, Arthur Morard, Aloïs-Marius Micol, Paul Ochsenbein, Henri-Adalbert Perrenoud, Edouard Ramseyer, Georges Roulet, Charles-Arnold Spillmann, Edgar Thiébaud, Armand-Edouard Toffel, Vital-James Tordion; et Mlles Cécile Allement, Elisabeth Bauler, Esther Béguin, Juliette-Anna Boucherin, Rose-Marie Dotte, Marie Dubois, Violette Erbeau, Berthe Fatton, Berthe-Louise Fivaz, Léa-Juliette Girard, Elise-Bertha Gnehm, Amélie Huguenin, Caroline Jaquet, Sophie Jeanneret, Cécile-Alice Kissling, Jeanne Landry, Marthe-Louise Liehti, Henriette-Emilia Maire, Aimée Matthey-Doret, Louisa-Eveline Méroz, Marthe Montandon, Berthe-Marie Montandon, Pauline Müller, Jeanne-Laure Mütti, Emilie Redard, Alice Rognon, Blanche-Sophie Ronco, Jeanne Ulliac, Lucie Vouga, Marthe-Anna Wolfensberger, Marie Clerc.

Trois aspirants et six aspirantes ont à refaire en octobre prochain un ou deux examens oraux.

VAUD. — Directeurs des établissements d'instruction publique secondaire. — Renouant une ancienne tradition, M. le conseiller d'Etat Decoppet, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, avait convoqué pour le samedi 4 mars, à Lausanne, les directeurs des collèges communaux et les directeurs des établissements cantonaux.

A l'ordre du jour figurait la fameuse *question des coefficients* introduite par deux rapports de MM. E. Payot et Maillard, directeurs, le premier favorable au maintien des coefficients et à la distinction des branches en essentielles et secondaires, le second en demandant la suppression.

Dès le début de la séance, l'assemblée s'est divisée en deux camps bien tranchés et à peu près d'égale force. D'un côté, les partisans du *statu quo*, de l'autre, les abolitionnistes. Les premiers ont réédité les vieux arguments déjà si souvent entendus surtout au moment où, il y a une dizaine d'années, on discuta la question des examens promoteurs : la division des branches en branches essentielles et branches accessoires se justifie, les coefficients sont nécessaires pour marquer cette différenciation. Au reste, les chiffres multipliés et l'arithmétique scolaire telle qu'elle est pratiquée chez nous ont le grand avantage de décharger la conférence d'une lourde responsabilité vis-à-vis des parents. Un des orateurs a même prétendu

que l'on provoquerait une « révolution » dans le canton si l'on voulait discuter tous les cas douteux en conférence des maîtres !

Tout autre est le raisonnement des abolitionnistes. Par le système des coefficients, on donne au chiffre une valeur absolue, qu'il n'a pas et n'aura jamais. L'échelle des coefficients est arbitraire et prête à une discussion permanente. Que de fois n'a-t-elle pas varié ! La promotion est automatique, tandis qu'un corps enseignant a le droit et le devoir de pouvoir discuter les cas douteux. Il doit pouvoir accorder la promotion provisoire ou conditionnelle, promouvoir l'élève faible qui est en progrès constant et renvoyer ou réintégrer dans la classe inférieure celui qui est en baisse permanente.

La division des branches en essentielles et secondaires ne se justifie nullement. En ces matières, il n'y a rien d'accessoire. Si l'on tient, d'ailleurs, absolument à cette distinction, elle peut s'établir en faisant des subdivisions dans les limites d'une branche. Ce système, pratiqué entre autres aux Ecoles normales, a le grand avantage de renseigner immédiatement les parents ou les tuteurs sur les points faibles de l'élève. Pour le français, par exemple, on peut admettre quatre, cinq ou six subdivisions : orthographe, lecture, composition, analyse, littérature. De quel droit, au surplus, donne-t-on le coefficient 3 aux mathématiques et 1 au dessin ? Il est admis pourtant que les mathématiques sont un instrument de développement intellectuel aussi puissant que la langue maternelle. Et le dessin n'a-t-il pas l'importance et la valeur des sciences exactes, s'il est bien donné ?

Au point de vue éducatif, le système actuel est mauvais. Outre qu'il donne à l'élève des notions inexactes sur la valeur relative des branches, il l'incite à travailler pour avoir des notes, pour gagner un rang, pour devancer un camarade. Mauvaise émulation quand elle est poussée jusque-là !

L'article 86 du *Règlement pour les établissements d'instruction publique secondaire* accorde à la conférence le droit de préavisier sur toutes les questions relatives à la promotion. Faisons donc usage de ce droit. La conférence est le centre, l'âme de l'école. Elle doit être souveraine en ces matières de promotion. Il y a là toute une réforme de nos mœurs scolaires à opérer. Elle n'est pas impossible. M. le directeur BiauDET a montré, en termes excellents, que la suppression des coefficients n'avait entraîné après elle aucune espèce d'inconvénients au Gymnase classique, mais qu'elle offre, au contraire, de très sérieux avantages. Le maître n'est pas l'ennemi naturel de l'élève et il faut que les parents s'habituent à le considérer comme un homme respectable, qui fait son devoir, tout son devoir, dùt-il même parfois lui en coûter beaucoup. Le rôle du maître en est grandi, rehaussé. L'effet moral produit est considérable. On nous dit qu'il faut avoir le courage de son opinion et conserver le système des coefficients, fussions-nous même seuls à le pratiquer. Mais, aurions-nous raison contre tous ceux qui nous entourent, des milliers et des milliers d'hommes d'école qui ne partagent nullement ces vues ? Si nous tenons absolument à être originaux, faisons preuve de notre originalité dans des occasions plus favorables. Il en restera toujours assez. Tous les étrangers relèvent ce point faible, ridicule même, de notre organisation scolaire et s'en font des gorges chaudes.

Nous avons la persuasion que, d'ici à quelques années, on s'étonnera d'avoir pu pratiquer aussi longtemps un système aussi bizarre.

L'assemblée s'est occupée ensuite du mode de discussion à suivre dans l'élaboration d'un nouveau plan d'études pour les établissements secondaires. MM. BiauDET et Maillard ont proposé d'en confier la rédaction à une commission qui pourrait, après avoir pris le contact et s'être entendue sur les questions connexes, se subdiviser en sous-commissions : classique, industrielle, normale, par exemple.

M. Guex, directeur, a insisté sur l'importance qu'il y a à considérer le nouveau plan d'études secondaires comme la continuation naturelle du programme des

écoles primaires. L'école populaire est la pépinière d'où doivent sortir ceux que leur intelligence et leurs aptitudes désignent pour les études supérieures. Il faut donc que les plans d'études permettent le passage de l'ordre primaire à l'ordre secondaire. Pour les établissements à base scientifique, le raccordement doit se faire sur la troisième année du degré moyen. On ne peut que regretter de voir les établissements à base classique adopter une autre organisation et ouvrir leurs portes aux enfants de dix ans déjà, alors que, presque partout ailleurs, on a retardé le commencement des études secondaires jusqu'à la douzième année. Là encore, toutefois, le raccordement est possible. Il peut se faire sur le degré inférieur ou sur la première année du degré moyen.

Il y aura lieu de tenir compte de toutes ces conditions et d'autres encore dans l'élaboration du nouveau plan d'études secondaires, afin que nos programmes forment un tout homogène et ne suivent pas des routes divergentes.

Enfin, l'assemblée, consultée sur la question de savoir s'il convient d'enseigner la sténographie dans nos écoles secondaires, s'est prononcée, à l'unanimité moins deux voix, contre l'introduction de cette branche dans un programme déjà trop chargé.

— Les membres du corps enseignant primaire étaient convoqués en conférence officielle de district pour le jeudi 9 mai.

Les questions mises à l'ordre du jour par le Département de l'instruction publique étaient les suivantes :

L'enseignement des sciences naturelles et la création de musées scolaires.

La simplification de la syntaxe française, telle qu'elle ressort de l'arrêté ministériel français du 26 février 1901 ; sa mise en pratique dans notre canton.

Disons à ce propos que si les cantons de langue française, Neuchâtel excepté, n'ont pas encore pris de décision concernant l'application à notre pays de l'arrêté relatif à la simplification de l'orthographe, c'est qu'ils comptent s'occuper de cette question dans une prochaine séance des directeurs d'instruction publique. Ces derniers estiment que, dans une question qui intéresse toute la Suisse française et même la Suisse allemande, il convient de prendre des mesures d'ensemble et d'arrêter des prescriptions uniformes.

— **La Section vaudoise des maîtres abstinents** a eu samedi 27 avril sa séance ordinaire du printemps. Elle a renouvelé son comité, qui a été formé comme suit :

M. Henri Jaton, instituteur à Ropraz, président ;

M^{lle} Annette Bron, institutrice à Clarens, caissière ;

M. Ami Gaillard, instituteur à Peney-le-Jorat, secrétaire.

Ensuite, M^{lle} Faucherre, maîtresse secondaire à Lausanne, a donné lecture d'un travail très intéressant sur l'enseignement anti-alcoolique aux Etats-Unis ; la société en a adopté les conclusions suivantes :

L'alcoolisme compromet gravement l'avenir de notre peuple. Les sociétés anti-alcooliques sont impuissantes à enrayer le fléau. L'ignorance de la vraie nature de l'alcool et de ses effets sur l'organisme humain est extrême. Par conséquent, il est nécessaire :

1^o De faire connaître par la presse hebdomadaire et quotidienne, par des conférences, par des brochures, la nature et les dangers de l'alcool.

2^o D'appuyer les sociétés enfantines de tempérance.

3^o De provoquer un mouvement en faveur d'un enseignement scientifique et obligatoire de l'antialcoolisme dans les écoles primaires, secondaires et supérieures.

4^o Enfin et surtout : De demander aux autorités compétentes d'introduire dans les manuels en préparation *des notions scientifiques sur la nature et les effets de l'alcool.*

H. J.

PARTIE PRATIQUE

LE PREMIER ENSEIGNEMENT DU CALCUL

(Suite.)

Le choix des sujets à étudier en vue d'une préparation à la connaissance des nombres dépend, à plusieurs égards, de la situation, du milieu dans lequel vit l'élève. L'enfant de la campagne désire savoir le nombre des animaux de la basse-cour ou de l'étable, celui des arbres du verger ou des maisons du hameau. L'enfant de la ville aime à énumérer les étages d'un bâtiment, les marches d'un escalier, les clochetons d'un édifice. Tous deux diront volontiers le nombre des membres de leur famille, celui des pièces de leur appartement, des fenêtres de la classe, des vitres d'une fenêtre, des faces d'une chambre ou d'une maison, etc.

La nature végétale et animale offre partout l'occasion d'exercer le sens numérique : les pétales des fleurs, les étamines, les fruits disposés sur une même tige ou dans une même enveloppe ; les organes de locomotion des animaux, ceux du toucher ; les œufs d'une couvée ; les bêtes d'un attelage, d'un troupeau, etc.

A la ville, on rencontre partout matière à évaluer ou à calculer ; mais les données numériques sont loin d'y présenter la même stabilité que dans le monde de la nature. Cependant, il ne faudrait pas négliger, dans le premier cours de calcul, les objets du monde artistique ou industriel, lesquels, par leur groupement régulier, permettent une étude variée et intéressante des premiers nombres.

Au reste, l'expérience montre que les idées claires des nombres ne s'acquièrent que par le moyen d'un arrangement régulier et symétrique des objets intuitifs. Nous nous représentons, en effet, plus facilement le nombre *quatre* par un groupement de quatre objets en carré que par un arrangement des mêmes objets en ligne. Et dans cette dernière disposition, il sera plus facile de saisir la valeur *quatre* si les objets sont placés à égale distance que s'ils sont disposés irrégulièrement. Cette remarque nous amène à parler des expériences très nombreuses et soigneusement contrôlées qu'a faites, sur ce sujet, un instituteur distingué du séminaire de Carlsruhe, M. W.-A. Lay.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer quelques-unes des conclusions les plus importantes auxquelles est arrivé ce patient expérimentateur de phénomènes psychologiques et pédagogiques.

1^{re} question : Vaut-il mieux présenter les premiers nombres sous la forme d'une série de traits disposés sur une ligne horizontale et régulièrement espacés (comme ils le sont sur un mètre d'artisan, par exemple) ou est-il préférable de leur donner l'arrangement suivant :

☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ etc.
 ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉

A la suite de plus de deux cents expériences, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer, la préférence est accordée, sans hésitation, aux figures ci-dessus.

2^{me} question : Les enfants peuvent-ils saisir d'un coup d'œil plusieurs unités ?

Les expériences de M. Lay semblent démontrer que les enfants saisissent instantanément un groupe de *trois* unités, sans les décomposer préalablement. Si les unités sont disposées sur deux rangées, les enfants perçoivent donc facilement *six* unités ; ils peuvent arriver, par l'exercice, à percevoir très rapidement *douze* unités rangées par groupe de six, répartis sur deux lignes. Mais c'est là l'extrême limite qu'on peut constater ; si les objets à compter sont disposés sur une seule ligne et tous placés à égale distance, beaucoup d'enfants confondent déjà *cinq* et *six*. La lecture de quantités plus grandes que *trois* n'a donc lieu que par suite d'une décomposition préalable des groupes d'objets.

Il ressort de là qu'il est utile de ne pas présenter des collections d'objets (boules, cubes, traits, points) dépassant *quatre*, sans ménager des intervalles entre eux, de manière à former des groupes semblables plus petits. Ainsi, *cinq* sera présenté sous la forme *trois + deux* ou *quatre + un*, et non pas sous celle d'une série uniforme de cinq objets placés à égale distance sur une ligne. *Six* doit aussi être figuré par *quatre* (arrangé en carré) + *deux* (en ligne verticale) ; ce même nombre peut aussi se présenter sous la forme *trois* (en triangle ou en ligne) + *trois*.

3^{me} question : Faut-il varier les figures des premiers nombres ou doit-on les former de façon qu'elles s'engendrent, en quelque sorte, les unes les autres ?

Encore ici l'avantage reste au mode de figuration représenté plus haut. Il peut paraître plus intéressant de varier les figures des nombres, pour les présenter selon les combinaisons les plus symétriques ; mais, en ce cas, on ne peut pas établir de comparaison entre eux. Si l'on présente, par exemple, *neuf* sous la forme de trois groupes de trois, on établit facilement les rapports de ce nombre avec 3 et 6, mais non pas avec 4, 5, 7 et 8.

Certains appareils à compter disposent les objets verticalement, d'autres horizontalement. Les uns ont des boules, d'autres des cubes ou des prismes. Les dimensions varient beaucoup aussi. En outre, y a-t-il un avantage à maintenir entre les éléments de l'appareil un petit intervalle, ou peut-on, sans inconvénient, mettre en contact immédiat les boules ou les cubes à compter ?

M. Lay a constaté que la disposition horizontale est préférable à la verticale ; que les boules, offrant à l'œil toujours la même image, sont plus avantageuses que les prismes, qui, vus de profil, ne présentent plus la même forme ; qu'il est aussi plus aisé de lire un nombre sur l'appareil intuitif quand les unités sont séparées les unes des autres par un petit intervalle.

La couleur des objets à compter et le fond sur lequel ils se déta-

chent sont aussi à considérer. Des nombreux et intéressants essais auxquels s'est livré M. Lay, il résulte :

1. Que la distinction et la lecture des quantités présentées est d'autant plus facile, l'effort et la fatigue d'autant moindres que la couleur des objets est plus claire et le fond plus sombre.

2. Blanc sur noir est la combinaison de couleurs la plus favorable. Le rouge, le jaune, le vert et le bleu sur un fond noir donnent des impressions beaucoup moins distinctes.

(A suivre.)

U. B.

LEÇON DE CHOSES

Le roseau.

INTRODUCTION. — Quel temps fait-il ? Il pleut. — Que devient cette pluie ? Elle s'écoule dans les ruisseaux, les rivières, s'infiltré dans la terre ou reste aussi à sa surface, — Comment nomme-t-on des étendues de terre très humides ou couvertes d'eau ? Des marais, des lacs. — Quelles plantes croissent dans les marais ? La prêle, le roseau, le jonc, la laiche.

PLAN. — 1. Qu'est-ce que le roseau ? — 2. Racines. — 3. Chaume. — 4. Feuilles. — 5. Fleurs. — 6. Semences. — 7. Utilité

DÉVELOPPEMENT. — Le *roseau* est une plante herbacée qui vit dans les endroits marécageux, au bord des rivières, des étangs et des lacs. Il a des racines nombreuses, longues, nouées, traçantes, formant une souche d'où partent plusieurs tuyaux hauts de un à trois mètres. La grosseur varie suivant les pays. Chez nous, cette tige, appelée chaume, est plus mince que le petit doigt, nouée et vide. Cette plante est caractérisée par sa cavité intérieure, interrompue de distance en distance par des nœuds qui renforcent et maintiennent la tige verticale, ainsi qu'il en est pour le froment, l'avoine. De chacun de ces chaumes droits sortent des feuilles longues de plus de trente centimètres, rubanées, dentées sur les bords, assez larges, raides, coupantes, un peu rudes au toucher, enveloppant en partie la tige. Les fleurs naissent par paquets. Elles sont petites, molles, composées d'étamines qui sortent d'un calice à écailles, de couleur purpurine d'abord. Ces paquets se développent, s'allongent, s'élargissent à la façon d'une chevelure, puis prennent une couleur cendrée. Les fleurs passées se dissipent en s'envolant en l'air, sous forme de duvet, et fournissent de la semence. Celle-ci se répand sur le sol, y germe, produit de nouveaux roseaux qui croîtront, grandiront naturellement sans soin ni culture.

Dans plusieurs pays, on se sert des roseaux pour couvrir les cabanes et même les maisons. On en fait aussi des paillassons sur lesquels on s'essuie les pieds en entrant dans les appartements. On fabrique des balais doux et légers très commodes pour épousseter les meubles. Le roseau contribue encore à la formation de la tourbe.

GÉNÉRALISATION. — Comparer la tige, les feuilles, etc., à celles du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, de la canne à sucre, du riz, du bambou. Caractères distinctifs de la famille des graminées.

APPLICATION.

Compte rendu écrit.

A. DEPIERRAZ.

Pour vaincre ses défauts, l'homme *peut* tout ce qu'il *veut*, mais il ne *veut* pas tout ce qu'il *peut*.

Il n'y a que le bien qui soit assez fort pour détruire le mal.

RÉCITATION

La leçon des plantes.

Depuis assez longtemps on éduque les hommes
Au moyen d'animaux, grands donneurs de leçons,
Miroirs fort peu flatteurs ; mais tout fats que nous sommes,
En eux, avouons-le, nous nous reconnaissons.....
Aujourd'hui nous pourrions interroger les plantes
(Car toujours la nature est là, prête à parler).
Leurs conseils sont discrets, leurs voix plus attrayantes,
C'est avec toi, Tony, que je m'en veux aller.
Te voilà grand, six ans ! un peu de botanique
Augmentera d'autant ton bagage classique ;
Commençons par ici : Vois ce *chanvre* hautain,
Raide ; c'est le monsieur dont l'orgueil vous écœure.
Il se dit inventeur (de là son air malin)
Du bon fil à couper le beurre !
Ne sois pas *vaniteux* comme lui, cher gamin.
Ici, c'est un *chardon* hérissant ses épines,
Bellâtre soupçonneux avec ses mots piquants ;
Ses feuilles ni ses fleurs, pas plus que ses racines,
N'ont de valeur, malgré ses grands airs importants,
Aussi l'amer destin en riant le condamne
A finir ses beaux jours sous les dents d'un vieil âne !
Ne t'imagines pas qu'on t'admire, Tony,
Qu'on t'envie ou t'en veut, si tu n'as rien fourni.
Ici, c'est du *tabac* l'opulente verdure
Etalant au grand jour ses *vices* corrupteurs.
Son esprit malfaisant plaît à notre nature ;
Ce perfide poison a ses adorateurs.
On le dit très coté, fort prisé dans le monde,
Certes, mais par des gens ayant bien mauvais goût.
On l'attire, on l'invite en cent lieux à la ronde,
Mieux qu'un saint végétal, on le fête partout.
L'âme de ce monsieur toujours est inquiète.
Ne te fais point d'amis en flattant leurs travers.
La fortune, Tony, qui par le mal est faite
Finit par un désastre... Observe ce pervers :
Sa gloire est consumée en une cigarette !...
Enfin, voilà l'*osier* ; c'est l'*homme obséquieux*
Se pliant à tous vents et voulant toujours plaire,
Il se dit bon, aimable et révérencieux,
Cette souplesse-là manque de caractère.
On ne peut de chacun écouter les avis,
Il en est d'excellents comme aussi de nuisibles.
Avec discernement choisis donc tes amis,
Devant le mal il faut savoir être inflexibles.
A présent regardons l'*innocent* petit *lin*.
Aucune ambition, nul orgueil de lui-même.
Herbe aujourd'hui, dentelle admirable demain.
Il demande si peu que, forcément, on l'aime ;
Pour prix de ses vertus il a reçu des dieux
Un honneur mérité que nul ne lui conteste.
Sa fleur est un morceau de la *gaze* des cieux !
Comme le lin, Tony, sois humble, sois modeste.

Ce sera déjà prendre un des sentiers du bien,
Mais il faut être bon, utile, indispensable,
Savoir nourrir, aider et servir de lien,
Se donner tout à tous, être si charitable,
Que gens et bêtes soient par toi réconfortés ;
L'épi de *blé* béni t'offre un parfait modèle,
Rien de trompeur en lui, tout est réalités.
A son exemple, sois la semence fidèle
En laquelle Dieu mit toutes ces qualités.

(Communication de M. C. Gaillard.)

M^{me} Eug. BURNAND.

AGRICULTURE

Assolement et rotation.

Chaque année, les plantes cultivées enlèvent au sol des éléments nutritifs nécessaires à la végétation. Les végétaux à racines courtes trouvent leur nourriture à la surface du sol ; ceux qui ont des racines longues s'enfoncent jusque dans le sous-sol. Tous appauvrissent la terre arable. Les engrais restituent une partie des matériaux enlevés, mais ils ne sont pas suffisants. On a remarqué que si l'on sème plusieurs années de suite du blé dans le même champ, les récoltes sont mauvaises, malgré le fumier. Par contre, en alternant les cultures sur le même terrain, on a des récoltes fort belles.

L'assolement est l'ordre dans lequel doivent se succéder des récoltes. Assoler avec intelligence, c'est alterner les cultures pour tirer du sol le meilleur rendement possible. La rotation est la succession raisonnée des récoltes. L'assolement quadriennal est le plus employé :

1^{re} année : pommes de terre, betteraves, carottes ;

2^{me} » blé, seigle ;

3^{me} » trèfles ;

4^{me} » orge, avoine ;

Depuis la baisse du froment, nos agriculteurs récoltent surtout du foin, en vue du lait ; ils ont maintenant la rotation suivante :

5^{me} année : plante sarclée ;

6^{me} » céréales dans lesquelles on sème au printemps des plantes fourragères, qui formeront une prairie artificielle pouvant durer de cinq à quinze ans, suivant le sol. Dans ce cas, on a soin de semer, tous les deux ou trois ans, des engrais artificiels que l'on enfouit avec la herse afin de détruire les mousses et de faire taller les bonnes plantes.

L. et J. M.

Labours.

Les labours ont pour but de diviser la terre pour la rendre perméable, meuble, porreuse ; ils servent aussi à enfouir les mauvaises herbes, les engrais et à ramener à la surface les couches inférieures du sol et du sous-sol pour les soumettre aux actions atmosphériques. Les labours s'exécutent avec le fossier, la pelle carrée et la charrue.

Le labour superficiel a dix à douze centimètres de profondeur, le labour ordinaire quinze à vingt et le labour profond va jusqu'à quarante et même jusqu'à cinquante centimètres.

Les céréales demandent un labour moins profond que les plantes à racines pivotantes ; pour la vigne, on défonce jusqu'à soixante et septante centimètres.

QUESTIONNAIRE. — Quels sont les terrains labourés avec le fossier ? La vigne. — Avec la pelle ? Les jardins et les plantages. — Avec la charrue ? Les champs.

Racines pivotantes ? Betteraves. — Labour (de *labor*, travail). Labourable, labourage, labourer, laboureur.

Nommez les charrues que vous connaissez. Araires, brabant double avec avant-train, fouilleuse, déboiseuse, vigneronne, — buttoir, extirpateur, scarificateur, — charrue à vapeur.

Dessiner une charrue ; nommer les différentes parties, puis compte rendu écrit. A la campagne, amener une charrue devant le collège. Dans la promenade scolaire, faire remarquer les différents labours : à plat, en billons, en planches.

L. et J. MAGNIN.

Hersages.

La surface du sol labouré doit encore être divisée et ameublie. Le hersage complète le travail des labours, extirpe les mauvaises herbes, aère le sol, égalise la surface, enterre les semences et les répartit convenablement lorsqu'elles ont été semées à la volée.

Le hersage à la main est fait avec le râteau, le trident, le tricorne. Les herses, trainées par des bêtes de somme, sont de formes variées ; chaque dent doit tracer une raie distincte et bien nette. Les herses lourdes font un travail énergique ; on s'en servira pour égaliser le sol.

Herses rigides, articulées, triangulaires de Valcourt, à chainons, courbes.

L. et J. MAGNIN.

GYMNASTIQUE

« Hélas ! si le cerveau des enfants travaille davantage que jadis, leurs poumons travaillent moins. L'enfant est une plante qui a besoin du grand jour, du grand air et du grand soleil ; toutes choses que l'école ne donne pas en général et que les programmes repoussent à tort comme nuisible à un bon entraînement intellectuel », dit un correspondant français de la *Revue des jeux scolaires*.

Cette observation n'est-elle juste que pour nos voisins ? Chez nous, n'oublions-nous pas aussi trop souvent que le succès de l'école ne dépend point de la quantité de travail qui s'y fait, mais de la méthode avec laquelle on fera assimiler par l'enfant, dans le temps le plus court, les bases solides d'un développement intellectuel qu'on ne saurait limiter. Trop souvent encore, en laissant l'élève longtemps à son pupitre porter son attention sur le maître ou sur son travail, nous oublions que son esprit n'est plus présent, tandis que nous lui marchandons un temps qui serait autrement goûté et autrement profitable, si nous permettions à son corps de se redresser, à sa tête de se reposer, à ses poumons de respirer, à ses membres de se détendre, à tout son être enfin de se retremper.

S'il nous est arrivé d'avoir à instruire un enfant empêché de suivre l'école, n'avons-nous pas eu là l'occasion de constater avec quel nombre minime d'heures nous lui faisons parcourir le programme d'une année scolaire ? On ne peut pas toujours comparer, il est vrai, l'enseignement particulier à l'enseignement collectif, mais en revanche, dans bien des cas, ce dernier a des avantages sur le premier.

Des leçons courtes, préparées avec méthode, bien exposées, faisant travailler l'esprit plus que les doigts ; moins de temps perdu, une bonne distribution de nos heures d'étude, voilà ce que réclame le système actuel. Ce principe semble admis et cependant, c'est encore avec une parcimonie ridicule, qu'en général, nous accordons quelques rares leçons à l'éducation physique si nécessaire au développement rationnel de nos enfants.

Ces quelques séances d'une gymnastique dirigée par un professeur, suffisent-elles toujours ? La réponse diffère suivant les sexes et suivant les enfants. Il en est du développement corporel de nos élèves comme du développement intellectuel. Tandis que les uns ne reçoivent malheureusement que ce que leur apporte l'école, d'autres, plus heureux, sont suivis à la maison par des parents soucieux de compléter notre tâche.

Ce sera peut-être assez, une ou deux leçons par semaine, pour le jeune garçon

qui a le temps et l'occasion de se livrer aux jeux en plein air, mais disons bien haut qu'il n'y aura jamais trop de gymnastique scolaire pour nos jeunes filles ; si elles sont de parents aisés, les frais consacrés à l'éducation physique se restreignent le plus souvent à un cours de danse.

Avec l'usage de la bicyclette, cependant, se caractérisent nettement ce besoin et ce plaisir qu'ont la jeune fille et la femme de toutes les classes de se livrer aux exercices physiques. Les cours privés de gymnastique et les jeux anglais prennent de l'extension, mais ne sont pas à la portée de toutes.

Après l'école, quelles sont les occupations de nos petites élèves ? Les devoirs pour la maîtresse, d'autres leçons de piano, de dessin, de broderie, etc., des travaux de couture, de ménage, car il faut aider la mère ; les plus jeunes, il est vrai jouent, mais le plus souvent à la maison ; les mieux partagées sont celles à qui l'on confie les commissions. (Les classes gardiennes qui retiennent un assez grand nombre d'enfants après la classe, devraient avoir un programme de gymnastique très bien compris.) Mais nous pouvons affirmer que les occupations sédentaires sont plutôt le lot de nos jeunes filles, ce qui n'est point fait pour remédier à l'anémie et à la nervosité, les caractères physiques de notre jeunesse. Nous n'avons pas de peine d'ailleurs, en examinant nos élèves dans une leçon de gymnastique, à constater que les dos voûtés, les poitrines rentrées ne font malheureusement pas exception.

Cet enseignement de la gymnastique chez les jeunes filles occupe sérieusement à Genève, depuis plusieurs années, les autorités, quelques médecins et quelques pédagogues qui cherchent à lui faire accorder une place plus honorable que précédemment.

La méthode a été l'objet également d'une étude minutieuse et d'essais prolongés. Comment devons-nous comprendre l'éducation physique dans nos classes de filles ? Elle ne doit négliger ni le but correctif ni le but récréatif. Il faut qu'elle contribue à détruire les préjugés sur le travail auxquels nos enfants peuvent se livrer. Il faut, aussi bien que pour nos garçons, que la gymnastique fortifie, qu'elle assouplisse, qu'elle délasse, qu'elle forme le caractère, qu'elle exige l'effort, qu'elle exerce la volonté ; il faut qu'elle accepte tous les exercices pourvu qu'elle les classe ; il faut enfin une gymnastique rationnelle, laquelle demande : *Une méthode, de l'air, de la lumière, de l'espace, de la gaieté, de l'action*. Il faut qu'elle soit donnée en leçons complètes, quoique courtes, vivantes et fréquentes. La gymnastique suédoise répond à merveille à toutes ces conditions ; elle devient donc le meilleur système d'éducation physique pour nos jeunes filles, si elle est enseignée avec l'esprit de ses véritables apôtres.

Malheureusement, elle a souvent été mal comprise, partant mal appliquée, et passe pour monotone, s'adaptant peu au caractère de notre population. Le meilleur système d'éducation échouera dans les mains d'un mauvais maître et, au sud comme au nord, les bons résultats de la gymnastique dépendent surtout de celui qui l'enseigne.

Nous reproduirons ici le programme qui vient d'être arrêté à Genève pour les classes de jeunes filles ; il est basé sur celui que l'on a mis à l'essai ces six dernières années, c'est-à-dire pendant un cycle primaire, dans une de nos écoles. Les résultats ont été marqués de réels progrès sur ceux des années précédentes, et le travail est maintenant si goûté des élèves et si apprécié des parents qu'on se demande parfois si vraiment les débuts de cette réforme ont présenté tant de difficultés. Nous ferons suivre ce programme d'indications générales sur l'enseignement de la gymnastique et nous reprendrons plus en détails le champ à parcourir dans chaque année scolaire.

Programme de gymnastique, classe de jeunes filles. PREMIÈRE ANNÉE
20 minutes par jour.— *Gymnastique récréative se rapportant le plus possible aux leçons données en classe.*

1. Jeux libres ;

2. Jeux réglés ;
3. Jeux mimiques, rondes ;
4. Jeux aux engins ;
5. Exercices d'ordre et d'alignement très simples ;
6. Marche ordinaire, course.

DEUXIÈME ANNÉE

20 minutes par jour. — *Gymnastique préparatoire et récréative.*

1. Exercices d'ordre : Mise en rang, conversions par sauts, alignement, distances, numérotation, ouvrir et fermer les rangs ;
2. Préliminaires : Positions de départ faciles, attitudes simples et correctes, premiers mouvements de tête, bras et jambes ;
3. Exercices préparatoires et récréatifs aux engins ;
4. Sauts variés en longueur et en hauteur, sauts présentés comme jeux ;
5. Marches, quelques pas divers, course ; étudier le rythme ;
6. Jeux libres, réglés, mimiques, rondes ; exercices de danse.

TROISIÈME ANNÉE

20 minutes par jour ou trois leçons d'une demi-heure par semaine.

1. Gymnastique méthodique faible : les cinq premières leçons de la partie A du *Manuel de Gymnastique suédoise*¹ (traduction de Liedbeck) ; exercices faibles aux différents engins ;
 2. Gymnastique récréative : jeux variés, rondes ; exercices de danse.
- Chaque leçon devra se composer d'une partie méthodique et d'une partie récréative. La même leçon sera répétée jusqu'à bonne exécution.

QUATRIÈME ANNÉE

3 leçons d'une demi-heure par semaine.

1. Gymnastique méthodique : du *Manuel de gymnastique suédoise*, parties A et B. (C dans la salle d'étude) ;
 2. Gymnastique récréative : jeux, ronde, pas de danse.
- A partie de cette année, chaque leçon sera basée sur le plan suédois et répétée jusqu'à bonne exécution ; une leçon spéciale sera réservée pour les jeux au moins une fois par quinzaine.

CINQUIÈME ANNÉE

3 leçons d'une demi-heure par semaine.

1. Gymnastique méthodique : du *Manuel de gymnastique suédoise*, partie A et les exercices faciles de la partie D. (C dans la salle d'étude).
- Travail par sections pour la suspension et le saut.
2. Gymnastique récréative.

SIXIÈME ANNÉE

3 leçons d'une demi-heure par semaine.

1. Gymnastique méthodique : du *Manuel de gymnastique suédoise*, parties A et B. (C dans la salle d'étude).
- Travail par sections pour les différents groupes d'exercices.
2. Gymnastique récréative.
- (A suivre.)

J. B.

¹ *Manuel de gymnastique suédoise* à l'usage des Ecoles primaires, par Liedbeck, traduit par Mlle Beronius, préface de M. le professeur Jentzer. — Librairie Stapelmohr, Genève.

Important pour les personnes Sourdes. Les Tympan artificiels en or de l'Institut Hollebeke, sont reconnus les seuls efficaces contre la *surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles*. Un fonds permanent, soutenu par les dons de patients reconnaissants, autorise le dit Institut à les fournir gratuitement aux personnes qui ne pourraient se les procurer. S'adresser Institut Hollebeke, Kenway House, Earl's Court, Londres W. Angleterre.

VAUD
Service de l'instruction publique.

ECOLES PRIMAIRES
PLACES AU CONCOURS

RÉGENTS. — Allaman. — Fr. 1400 et fr. 20 pour jardin et plantage. 21 mai à 6 heures.

Essertines-sur-Yverdon. — Fr. 1400. 21 mai à 6 heures.

MAITRESSE D'OUVRAGES. Constantine. — Fr. 200 par an pour toutes choses. 21 mai à 6 heures.

MM. les régents et M^{mes} les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

MISE AU CONCOURS

d'une place de professeur.

Par suite de démission et avancement, la **place de professeur de français au Progymnase de la ville de Berne est à occuper pour le 1^{er} juin.** Il sera donné la préférence à un aspirant de langue française connaissant à fond l'allemand.

Les **heures de leçons** sont de 25 à 31 par semaine et le traitement annuel d'un **minimum de fr. 3,600.**

S'adresser aussi vite que possible, au plus tard **jusqu'au 25 mai**, au Président de la Commission scolaire, Monsieur le **Prof. Dr Ph. Woker**, Breitenrainstrasse 12. **Berne**, 1^{er} mai 1901. H. 2235 Y. LA COMMISSION

COURSES SCOLAIRES

Restaurant de Tempérance

en face de l'église St-Laurent

LAUSANNE

Restauration chaude et froide à toute heure. — Thé, café, chocolat, pâtisserie. — Boissons non alcooliques à choix. — **Grande salle indépendante.**

E. BADAN.

Communauté scolaire allemande et suisse

FONDÉE EN 1868

Ecole réelle de garçons et Ecole supérieure de jeunes filles
à Constantinople

Un poste de maître de français est à repourvoir à partir du 1^{er} septembre. Traitement pour un professeur ayant fait des études universitaires ou académiques : 2700 marcs, et graduel jusqu'à 6000 marcs après 24 ans de service. Logement (meublé pour les maîtres célibataires) gratis. Pension de retraite assurée. Indemnité pour le voyage 300 marcs. Traitement pour un instituteur primaire 2200-4500 marcs, du reste les mêmes conditions. Des renseignements seront donnés, sur demande, par le soussigné aux postulants, lesquels devront avoir une bonne prononciation, être capables d'enseigner aussi en allemand, et lui adresser copie de leurs diplômes et certificats, ainsi qu'une indication des références.

Directeur : **Dr Schwatlo**

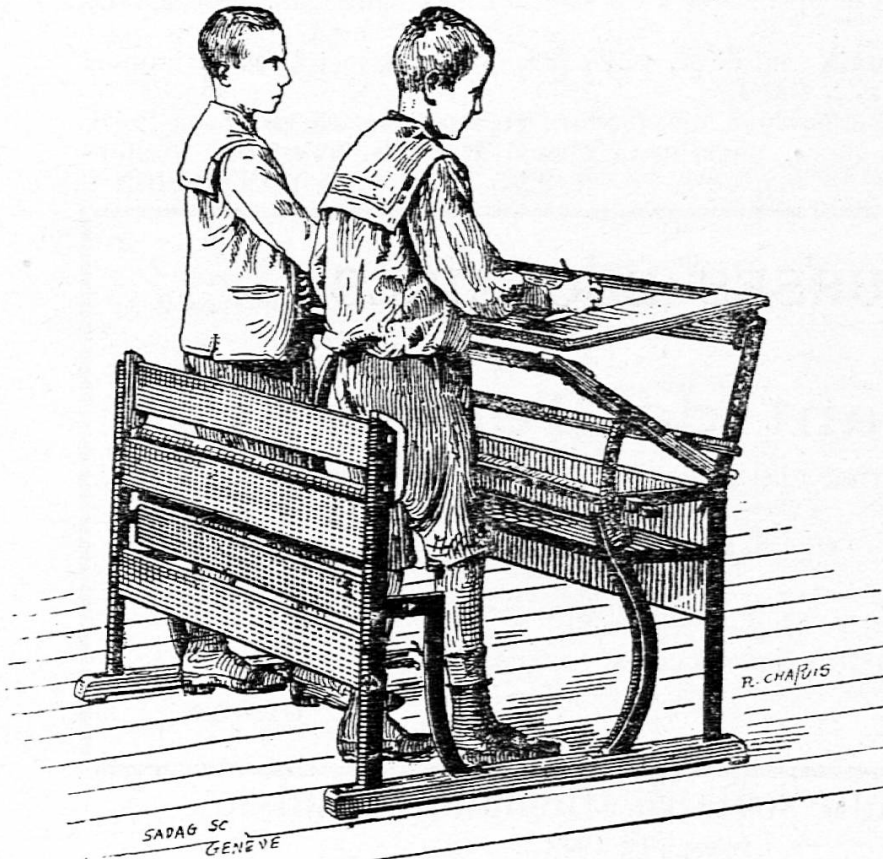
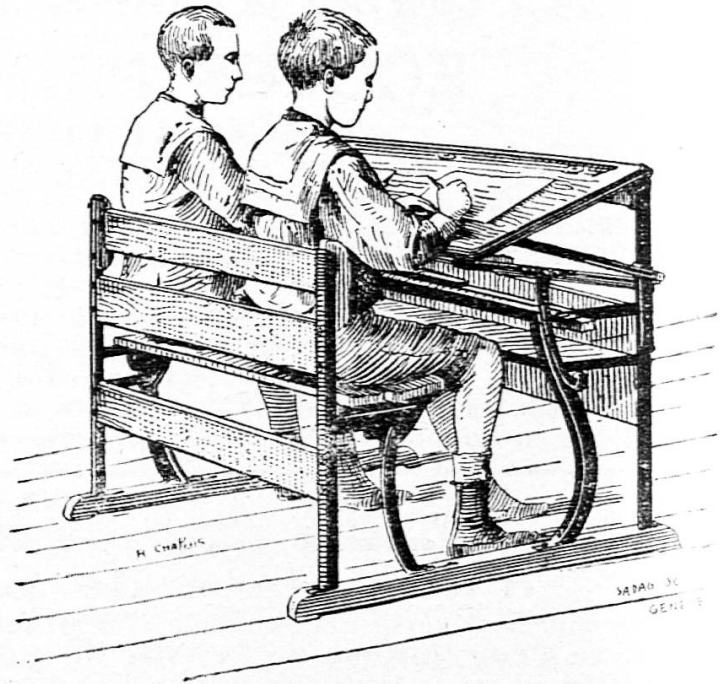
PUPIPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE
Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.
Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

—→ **CONFECTION SUR MESURE** ←—

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

COSMOS

Bicyclettes garanties depuis fr. 250.
Echanges, locations, réparations.
Bicyclettes usagées depuis 50 fr.

Succursale de Lausanne, place Chauderon, 1

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ


Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.



**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
ET SUR MESURE**

de Frs. 30 à Frs. 100  pour Dames et Messieurs

J. Rathgeb-Moulin Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

 **Trousseaux complets** 

MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares
depuis 10 francs.



Mandolines
depuis 16 francs.

Zithers
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instrument d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées soigneusement à des prix modérés
dans propres ateliers.

SPECIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FŒTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à **VEVEY**



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · ROMANDE ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'École d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & C^e
Lausanne.

R. LUGON 1898

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

| | | | |
|--------------------------------------|-------------|-------------------------------------|--------------|
| Genève. | | Valais. | |
| MM. Baatar , Lucien, prof., | Genève. | M. Blanchut , F., inst., | Collonges. |
| Rosier , William, prof., | Genève. | Vaud. | |
| Grosurin , L., inst., | Genève. | MM. Cloux , F., | Essertines. |
| Pesson , Ch., inst. | Genève. | Dérian , J., | Dizy. |
| Jura Bernois. | | Cornamusaz , F., | Trey. |
| MM. Chatelain , G., inspect., | Porrentruy. | Rochat , P., | Yverdon. |
| Mercerat , E., inst. | Sonvillier. | Jayet , L., | Lausanne. |
| Duvoisin , H., direct., | Delémont. | Visinand , L., | Lausanne. |
| Schaller , G., direct., | Porrentruy. | Faillettaz , G., | Gimel. |
| Gylam , A., inspecteur. | Corgémont. | Briod , E., | Fey. |
| Baumgartner , A., inst., | Bienne. | Martin , H., | Lausanne. |
| Neuchâtel. | | Magnin , J., | Préverenges. |
| MM. Thiébaud , A., inst., | Locle. | Suisse allemande. | |
| Grandjean , A., inst., | Locle. | M. Fritschi , Fr., président | |
| Brandt , W., inst., | Neuchâtel. | du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> , | Zurich. |
| Fribourg. | | | |
| M. Genoud , Léon, directeur, | Fribourg. | | |

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

| | |
|--|--|
| MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne. | MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne. |
| Gagnaux , L., ancien syndic, président effectif, Lausanne. | Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne. |
| Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry. | |

AGENCE DE PUBLICITE

H

aassenstein &

Vogler

Téléphone

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

Vient de paraître:

Deutsche Stunden. Nouvelle méthode d'allemand, basée sur l'enseignement intuitif, par HANS SCHACHT, professeur. Cours supérieur. Troisième année.

Cart. 2 fr. —

Traité de prononciation française et de diction, accompagné de lecture en prose et en vers par AUG. ANDRÉ, professeur. Nouvelle édition recomposée, augmentée et précédée d'une lettre de M^{lle} BARTET, sociétaire de la Comédie Française.

4 fr. —

MEMENTO LAROUSSE

Petite encyclopédie de la vie pratique

Contenant en un seul volume, classées méthodiquement, toutes les connaissances d'utilité journalière:

Grammaire, Style, Historique de la langue française. — Histoire générale, Histoire de France. — Cosmographie, Géologie. — Géographie des cinq parties du monde, Géographie de la France, Géographie des Colonies françaises. — Arithmétique, Géométrie pratique, Arpentage et nivellement. — Topographie, Dessin. — Physique et chimie appliquées à l'industrie et à l'agriculture. — Hygiène, Economie domestique. — Sciences naturelles, Botanique, Agriculture, Horticulture, Zoologie. — Morale — Instruction civique. — Notions de droit usuel. — Couture, Broderie, Dentelles. — Savoir-faire et Savoir-vivre, usage du monde, Correspondance. — Hygiène pratique, Gymnastique, médecine pratique. — Musique. — Renseignements usuels sur les monnaies étrangères, etc.

Un beau volume in-16, 850 gravures, 20 tableaux synthétiques, 82 cartes, dont 50 en couleurs, exercices de dessins, de musique, etc.

Cartonné 4 fr. 50. — Relié toile 5 fr.

L'agriculture moderne. Encyclopédie de l'agriculteur, par V. SÉBASTIAN. Un beau vol. in-8° de 560 pages, illustré de près de 700 gravures, Broché 5 fr. —

A L'INDUSTRIE SUISSE

Téléphone 305

4, Grand Pont 4, LAUSANNE

Téléphone 305

Les plus vastes magasins de confections pour hommes

Propriétaire JEAN STORRER

lequel avise son estimée clientèle, ainsi que les lecteurs de cette annonce, que le choix pour la saison d'été est au complet. — Favorisez l'industrie du pays. — Beau choix de draperie pour vêtements sur mesure.

Aux Chimistes. On offre 42 volumes neufs de l'**Encyclopédie Frémy**, 450 francs au lieu de 800.

S'adresser au journal.

Photographie. SUPERBE KODAK, neuf, (300 francs), au prix de 160.

S'adresser à la gérance du journal, sous chiffre 18, M. P.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

par A. CORBAZ

pour enfants de 7 à 13 ans, 3 séries cartonnées de 2 années d'études.

Calcul écrit (3200 questions)

Calcul oral (3700 questions)

| | | | |
|--|-------|---------------------------------|-------|
| 1 ^{re} série, <i>Livre de l'élève</i> | — .70 | 1 ^{re} série | — .60 |
| 2 ^e » | — .90 | 2 ^e » | — .80 |
| 3 ^e » | 1.20 | 3 ^e » | — .90 |

Livre du maître (Calcul écrit, calcul oral et solutions).

1^{re} série, 1.— ; 2^e série, 1.40 ; 3^e série, 1.80.

Cours de Langue allemande

par A. LESCAZE,

Maître d'allemand au Collège de Genève.

| | |
|---|-------|
| Premières leçons intuitives d'allemand | — .75 |
| Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie | 1.50 |
| » » » 2 ^e » | 2.75 |
| Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, auf grundlage der Anschauung. | 3.— |

Ouvrages adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève et par plusieurs écoles des cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1858

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinées l'une avec l'autre: conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.